

# EssencePure



L'Echinacée favorise les défenses naturelles du corps.  
La vitamine C contribue au fonctionnement normal du système immunitaire.

## Qualité Essence Pure

Echinacée 3-complexe intègre dans une seule capsule les 3 espèces différentes d'Echinacée : *purpurea*, *angustifolia* et *pallida*.

La synergie de ces trois espèces apporte l'effet combiné des principes actifs spécifiques de chacune d'elles, couvrant ainsi tout le spectre des propriétés de l'espèce Echinacée.

Les extraits secs des trois Echinacées utilisées sont concentrés et standardisés en leurs principes actifs caractéristiques : *E. purpurea* garantit l'apport en acide chicorique, polysaccharides et polyphénols. *E. angustifolia* assure l'apport d'alkyamides et l'*E. pallida* est standardisé en echinacosides.

La formulation se complète également avec l'apport de vitamine C.

## Ingrédients actifs/ Dose journalière (1 Gélule)

E.S. standardisés de racines et des parties aériennes: d' <i>Echinacea purpurea</i> , <i>Echinacea angustifolia</i> et <i>Echinacea pallida</i>	400 mg
- contenu en polyphénols	8 mg
- contenu en acide chicorique	4,6 mg
- contenu en polysaccharides	28 mg
- contenu en Echinacosides	4,42 mg
- contenu en Alkylamides	0,4 mg
Vitamine C	80 mg (100% VNR*)

\*VNR: Valeur Nutritionnelle de Référence.

**Autres ingrédients :** Gélule végétale, maltodextrine et antiagglomérant (dioxyde de silicium. **Allergènes :** Aucun.

**Mode d'emploi :** Prendre 1 gélule par jour.

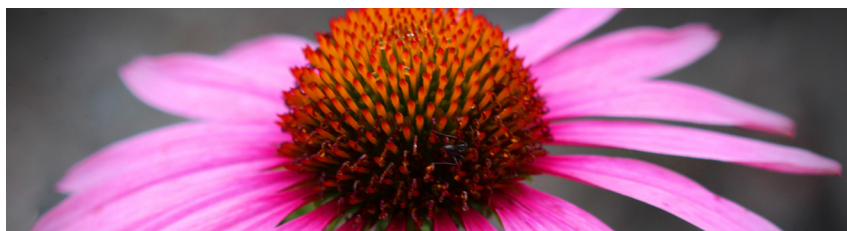
**Présentation :** 30 gélules végétales.

**Code produit :** M09

**Code Barres :**



3 760152 682192



# ECHINACÉE

## CONCENTRATION MAXIMUM

# 3-COMPLEX

Complément alimentaire à base d'extraits secs standardisés d'*Echinacea purpurea*, *Echinacea angustifolia* et *Echinacea pallida*.



Api-Nature

Qualité et efficacité

1-3 Place Marcel Rebuffat - Parc d'Activité de Villejust, 91971 - Courtaboeuf Cedex - France.

01 60 14 82 75 » Fax. 01 60 14 63 86 » [www.api-nature.com](http://www.api-nature.com)

Ⓛ Les compléments alimentaires ne doivent pas être utilisés comme substituts d'une alimentation équilibrée et variée et d'un mode de vie sain. Ne pas dépasser la dose journalière recommandée. Garder hors de la portée des enfants. A conserver dans un endroit frais et sec. Selon la liste des Allégations de santé autorisées par le Règlement Européen n° 432/2012 et selon la déclaration inscrite au Registre de l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments (EFSA).